

Fiche produit

Allianz Actions Aequitas

Actions - zone euro



Un investissement sur des valeurs de la zone euro alliant capitalisme familial, actionnariat salarié et respect des principes de gouvernement d'entreprise

Allianz Actions Aequitas est un fonds thématique appartenant à la gamme actions d'Allianz Global Investors. Il s'agit d'un FCP investi dans des valeurs de la zone euro qui sont centrées sur des thématiques spécifiques, non exclusives les unes des autres : capitalisme familial (que les familles exercent ou non des fonctions managériales) et actionnariat salarié et ce, dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise. En s'appuyant sur un processus rigoureux de sélection des valeurs, Allianz Actions Aequitas a un objectif d'offrir une performance supérieure à l'indice de référence, le CAC All-Tradable (ex. SBF 250) sur la durée de placement recommandée.

Allianz Actions Aequitas vous offre également une fiscalité avantageuse, celle du Plan d'Épargne en Actions (PEA).

L'univers d'investissement

L'univers d'investissement d'Allianz Actions Aequitas est composé principalement de l'ensemble des valeurs de la zone Euro.

Dans un souci de diversification mais dans une moindre mesure, Allianz Actions Aequitas investit également dans des valeurs des pays du reste de l'Europe (Suisse, pays scandinaves...).

Le FCP investira sur des valeurs, toutes capitalisations confondues. Par rapport aux grandes valeurs, les petites et moyennes valeurs permettent d'espérer un potentiel de rendement supé-

rieur à condition d'accepter une prise de risque plus élevée à court terme, du fait notamment d'une moindre liquidité par rapport aux grandes capitalisations.

Le processus de gestion

Le processus, les méthodes de gestion et la sélection de valeurs sont résolument orientés « *stock-picking* ».

Ce processus permet ainsi une gestion active du portefeuille et une prise de position sur des valeurs offrant, sur le long terme, des perspectives de sur-performance par rapport au marché. Le processus de gestion se déroule selon les étapes suivantes :

• La sélection de valeurs

La principale source de valeur ajoutée de ce processus est la sélection active de valeurs centrée sur des thématiques spécifiques alliant actionnariat familial et actionnariat salarié, le tout dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise.

En effet, les sociétés sélectionnées sont le plus souvent des sociétés familiales qui mettent en oeuvre des stratégies fondées sur une gestion patrimoniale de leur activité et visant à assurer la pérennité de l'entreprise sur le long terme.

L'actionnariat salarié constitue par ailleurs un critère important. La détention d'une partie du capital d'une entreprise par ses collaborateurs permet une meilleure adhésion de ces derniers au projet d'entreprise ainsi qu'une plus grande sensibilisation à ses enjeux.

Enfin, la gestion apporte un intérêt tout particulier au respect des principes de gouvernance d'entreprise qui garantit une répartition juste et équilibrée des pouvoirs entre management et actionnaires notamment minoritaires.

L'association vertueuse de ces différentes forces nous semble créatrice de valeur sur le long terme.

• Critères de sélection

Critères « quantitatifs » :

- détention par les salariés d'au moins 3 % du capital.
- Pourcentage de détention des sociétés par les familles.

Critères « qualitatifs » :

- évaluation de la pérennité du contrôle du capital (vente/achat de titres par le management, la famille).
- Appréciation de la qualité du management.
- Expériences passées réussies du management, à savoir sa capacité à créer de la croissance rentable sur le long terme, à restructurer...
- Indépendance du management vis-à-vis du marché, des sources de pression externe et interne.
- Vérification du respect des principes de gouvernement d'entreprise, respect du droit des actionnaires...
- Appréciation de la qualité des fondamentaux des sociétés, des perspectives de croissance...

• Construction du portefeuille

Le portefeuille d'Allianz Actions Aequitas est diversifié, composé en moyenne de 90 à 100 valeurs.

• Contrôle des risques

Un suivi approfondi de la structure du portefeuille est effectué par la gestion et le contrôle des risques qui disposent de plusieurs outils pour mesurer et piloter à tout moment le risque du portefeuille afin de s'assurer du respect des contraintes.

Atouts du FCP

- Un fonds actions thématique original.
- Un investissement dans des sociétés qui respectent les critères de gouvernement d'entreprise.
- Un objectif de rentabilité à long terme supérieure aux marchés de la zone euro.
- Un processus de gestion fondé sur des critères « qualitatifs » et « quantitatifs ».
- Une éligibilité au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché actions - Risque lié au choix des actions individuelles - Risque sectoriel/géographique - Impact de l'inflation - Risque de change - Risque de liquidité - Impact des produits dérivés - risque relatif.

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : actions des pays de la zone euro

Date d'agrément AMF : 5 juin 2001

Code ISIN : FR0000975880

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans

Frais de gestion : 1,794 % TTC, taux maximum de l'actif net

Commission de souscription maximale : 3 % (dont part acquise au FCP : néant)

Commission de rachat maximale : néant

Conditions de souscription/rachat : les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour à 12h30 et effectuées sur la base de la prochaine valeur liquidative. En cas de suspension de la cotation, les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative établie. Chaque part peut être fractionnée en millièmes, dénommées fractions de Parts.

Valorisation : quotidienne. La valeur liquidative du FCP est établie chaque jour de Bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux

Libellé de la devise : euro

Affectation des résultats : les revenus sont capitalisés et/ou distribués chaque année sur décision de la société de gestion.

Dépositaire : Société Générale - 50, bd Haussmann, 75009 Paris

Adresse de la Société de Gestion :

Allianz Global Investors France - 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09

Mise à jour le 01/12/2011